

Du changement dans votre cadre de vie

À pied, à vélo ou à 30

Depuis le 1^{er} octobre, les cyclistes bénéficient d'un double sens de circulation dans le centre ville désormais limité à 30km/h. Cette opération a été menée en partenariat avec l'AU5V (Association des usagers du vélo, des véloroutes et voies vertes des Vallées de l'Oise). Petit entretien avec son président, Eric Browner.

Quels objectifs poursuit votre association ?

L'association est née en juillet 2004 à l'initiative de quelques cyclistes et parents d'élèves de la région de Senlis qui souhaitaient favoriser des déplacements alternatifs au « tout automobile ». Depuis 1970, nous avons développé les circuits pour les voitures en oubliant complètement les piétons et les cyclistes. Notre but est donc de développer d'une part la pratique du vélo en milieu urbain mais aussi un réseau d'itinéraires cyclables et de voies de circulation « douces » au niveau départemental et national. Nous comptons désormais des adhérents dans tout le sud de l'Oise. Depuis deux ou trois ans, nous mettons en place un réseau d'antennes locales. Il n'y en

a pas encore à Montataire mais il en existe une à Creil où nous travaillons sur les aménagements.

Vous avez participé activement à la mise en place de la zone 30 et du double sens de circulation pour les vélos. N'est-ce pas dangereux ?

Nous sommes intervenus auprès de Monsieur le Maire tout d'abord pour lui suggérer de mettre en place l'axe Lénine-Jaurès-République en zone 30 car nous considérons que cette zone s'y prêtait très bien. Et suite au décret du 31 juillet 2010 qui généralise le double sens de circulation dans les zones 30 et les zones de rencontre, nous avons travaillé avec la municipalité à sa mise en place.

On constate que dans les villes et pays où il a été mis en place depuis plus longtemps, il n'y a eu aucun accident. Et même dans les rues les plus étroites, cela ne pose aucun problème car l'expérience nous montre que cyclistes et automobilistes s'arrêtent pour céder le passage. Cela contribue par conséquent à un net ralentissement de la vitesse.

Ce type d'installation peut contribuer à changer les mentalités et à prendre conscience que la route n'appartient pas seulement aux voitures mais aussi aux piétons, aux cyclistes... Et c'est universel car nous devenons tous, à un moment ou un autre un piéton. Apprenons donc à partager la rue.

Le monument aux morts renaît

Si vous êtes passés du côté de la mairie ces dernières semaines, vous avez sans doute remarqué que le monument aux morts changeait de couleur. Normal, Dominique Morel, tailleur de pierre de père en fils, est en train de le restaurer. Il sera fini pour la commémoration du 11 novembre.

Faire revivre la pierre, lui redonner son éclat d'origine, sa noblesse. C'est du même coup un autre hommage qui est rendu aux morts des deux guerres mondiales et celles d'Indochine, d'Algérie... C'est un beau travail que cet artisan est en train d'accomplir. Il a commencé par l'enduire de produits démodés pour éliminer les parasites car ce sont eux qui abîment, détruisent la pierre. Elle va ainsi retrouver

sa couleur d'origine, progressivement car le produit va agir durant quatre mois.

Il a ensuite brossé le monument avant de procéder au ponçage. Des pierres ont été changées mais très peu. Les noms qui se sont estompés avec le temps et par un entretien maladroît vont être



à nouveau repeints dans un rouge-bordeau et les sculptures retaillées à certains endroits. C'est le plus gros travail selon Dominique Morel car c'est là que se nichent le plus de détails et il se sont parfois dissous dans la pierre. Une pierre qui s'est creusée ça et là lorsque l'eau, aspergée au karcher pour nettoyer le monument, s'est faufilée là où elle était poreuse. Méthode trop violente même pour la pierre car elle aussi a sa part de fragilité. La pollution a fait le reste. Dominique Morel a rattrapé quelques erreurs du passé, fait quelques pieds de nez au temps qui passe et dit comment il faudrait protéger le monument pour prendre soin de notre mémoire collective...

Le commerce local

Ils ont ouvert en 2010



MSI (magasin informatique),
26 rue de la République



Au bonheur du riz, (brasserie),
83 bis rue Jean Jaurès

Changement de propriétaire



Soleil des îles (anciennement « Le Camélia »)
(brasserie), 95 rue Jean Jaurès

Si des commerçants sont oubliés, qu'ils n'hésitent pas à le signaler aux services techniques en appelant le 03 44 64 45 45.